



Pour les déclarations d'impôts 2023,
des permanences s'organisent
au sein de l'espace France Services des Luys
Communauté des Communes Coteaux et Vallées des Luys
19 place de la técouère – 40 330 AMOU

Ces permanences sont assurées par des agents des finances publiques

- Mercredi 19 avril de 9h à 12h30 – 13h30 à 16h30
- Mercredi 17 mai de 9h à 12h30 – 13h30 à 16h30
- Mercredi 21 juin de 9h à 12h30

Sur RDV uniquement

Prise de rdv sur www.impots.gouv.fr/contacts
Prise de RDV de 30 jours à 48h avant